

# Déclaration des Performances



---

Conformément à l'Annexe III du règlement (EU) N° : 305/2011  
modifié par le règlement délégué (EU) No. 574/2014

---

## “MasterAir 104DIL”

N° : 10825263

---

### 1. Code d'identification unique du produit type :

Un numéro de lot est attribué à chaque produit, le jour de sa fabrication.  
Il indique le site de production, l'année et le jour de fabrication.  
Le numéro de lot est mentionné sur l'étiquette du produit.

---

### 2. Usage(s) prévu(s):

Entraîneur d'air

---

### 3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant :

Master Builders Solutions France SAS  
ZI Petite Montagne Sud  
10, Rue des Cévennes  
91090 LISSES  
France

---

### 4. Mandataire:

Sans objet

---

### 5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances (AVCP):

Système 2 +

---

### 6a. Norme harmonisée:

Tableau 5 de NF EN 934-2+A1

Tableaux 3.2 de NF EN 934-3

Organisme notifié:

Le CERIB, organisme notifié n°1164

A réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+

A délivré le certificat de conformité du contrôle de la production

---

## Déclaration des Performances



### 7. Performances déclarées : "MasterAir 104DIL"

| Caractéristiques essentielles | Performances  | Système d'attestation de conformité | Spécifications techniques harmonisées |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Teneurs en ions Chlorure      | < 0.1 %   |                                     | EN 934-1 :2008                        |
| Teneur en alcalins            | ≤ 1.0 %   |                                     |                                       |
| Effet sur la corrosion        | PND   |                                     |                                       |
| Résistance à la compression   | à 28 jours, BA* ≥ 75 % du BT**  |                                     | EN 934-2 : 2009+A1 :2012              |
| Teneur en air                 | ≥ 2.5 % en volume au-dessus de celle du BT**<br>Teneur en air total de 4 à 6% en volume |                                     |                                       |
| Facteur d'espacement          | ≤ 0.200 mm  |                                     |                                       |

PND : Performance Non Déterminée; BA\* : Béton Adjuvanté ; BT\*\* : Béton Témoin

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Christophe Landry, Directeur Technique Adjuvants France.

Le 28/04/2023 à Lisses.